

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RUSTENHART  
De la séance du 31 mars 2011**

*L'an deux mille onze, le trente et un du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 24 mars 2011, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire.*

*Etaient présents : Agnès KIEFFER, François BERNET, Corinne SIGRIST, Mario HEGY, Frank PETERSCHMITT, Marie-Nella BINTZ, Vincent ANTOINE, Gervais BELLICAM, Jérôme HEGY, Jean-Claude FINANCE, Doris SCHNEIDER, Astrid AMBIEHL-VICHERY, Christian KUHN, Laurent TUGLER.*

*Absents excusés et non représentés : André AMBIEHL*

*Absents non excusés : Néant*

*Procurations :*

*Secrétariat de séance : Katia GONCALO, Secrétaire de mairie*

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 27 janvier 2011
2. Convention de prise en charge des frais liés à la sécurité incendie ou de travaux sur le réseau du SIAEP
3. Chasse communale – lot n°2
  - cession du bail de location
  - agrément des permissionnaires
4. Subvention communale allouée aux particuliers dans le cadre de séjours scolaires
5. HELISECOURS – acquisition de tombolas
6. Informations
7. Divers

Au préalable, Monsieur Jérôme HEGY sollicite la rectification du point n° 8.1 comme suit :  
*« Monsieur Jérôme HEGY informe le Conseil Municipal que Monsieur Camille HEGY propose de céder à la commune un ancien hache-paille et un ancien pressoir qui pourraient être utilisés en guise de supports décoratifs pour le fleurissement ».*

Le Conseil Municipal approuve cette modification, le compte rendu de la séance du

- Considérant l'article 18 du cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin
- Considérant l'avis favorable de la Commission Consultative de la Chasse Communale en date du 24 mars 2011
- Considérant que Madame LUTHRINGER Marie-Anne satisfait aux prescriptions des articles 6.1 et 11 du cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu,

### **APPROUVE**

La cession du lot de chasse n°2 à Madame Marie-Anne LUTHRINGER jusqu'à la prochaine adjudication soit en février 2015.

### **AUTORISE**

Madame le Maire à signer l'avenant au bail de location du lot n° 2 en date du 21.08.2011 afférant à cette cession.

### **3.2 - agrément des permissionnaires**

L'article 20-1 du cahier des charges des chasses communales pour la période du 2 février 2006 au 1<sup>er</sup> février 2015 prévoit que la personne physique détentrice du droit de chasse sur un lot peut s'adjoindre de permissionnaires.

A la demande de Madame LUTHRINGER Marie-Anne, les candidatures de Messieurs André BELZUNG, Bertrand HASSENFORDER et Bernard RIME en qualité de permissionnaires ont été soumises à agrément lors de la réunion de la Commission Consultative de la Chasse Communale qui s'est tenue le 24 mars 2011.

A l'issue de la réunion, un avis favorable a été rendu pour chacun des candidats susvisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE** à l'unanimité :

➤ d'agréer les candidats proposés, à savoir :

Monsieur André BELZUNG domicilié 4 rue du Sundgau 68100 MULHOUSE

Monsieur Bertrand HASSENFORDER, domicilié 23 rue de Munchhouse 68890 REGUISHEIM

Monsieur Bernard RIME, domicilié 5 rue des trois trèfles 1630 BULLE (Suisse)

### **4. Subvention communale allouée aux particuliers dans le cadre de séjours scolaires**

Monsieur Mario HEGY donne lecture de la délibération du 26 février 2009 instaurant l'octroi d'une subvention communale aux écoles publiques et privées initiatrices de voyages scolaires et propose d'en redéfinir les termes.

Dans sa forme actuelle, la délibération susvisée ouvre droit à tout établissement public ou privé à prétendre de manière systématique à une subvention de 6€ par jour et par élève dans le cadre d'un séjour scolaire. Monsieur Mario HEGY propose que toute demande de subvention émanant d'un établissement scolaire fréquenté au minimum par un élève dont la

famille réside à Rustenhart, soit désormais soumise à délibération du Conseil Municipal qui en fixera le montant le cas échéant.

Les familles Rustenhartoises dont les enfants ont participé à un voyage scolaire continueront néanmoins de percevoir une subvention communale selon les conditions définies ci-après.

- Le séjour ne doit pas avoir fait l'objet d'une subvention communale exceptionnelle allouée à l'établissement scolaire organisateur.
- Montant attribué par année civile : 6 € par jour et par enfant âgé de 3 à 18 ans ;
- Durée du ou des séjour(s) : minimum 3 jours et maximum 10 jours ;
- Justificatif à produire : certificat de séjour établi par l'établissement scolaire

Oùï l'exposé de Monsieur Mario HEGY et après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité

**APPROUVE** les propositions susvisées

**AUTORISE** Madame le Maire à engager les dépenses selon les modalités énoncées ci-dessus étant entendu que les crédits nécessaires seront inscrits chaque année à l'article 6574 du budget primitif communal.

**DIT** que cette décision annule et remplace la décision n°5.3.2 du 26 février 2009

## **5. HELISECOURS – acquisition de tombolas**

A l'instar des années précédentes, l'association HELISECOURS, intervenant dans le domaine du secours d'urgence par hélicoptère, sollicite le concours de la commune par l'acquisition de tombolas.

Les fonds recueillis permettront de pérenniser l'hélicoptère médicalisé de la Fondation REGA basé à l'Euroairport de Bâle-Mulhouse et qui couvre notre département en 15 minutes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

Le Conseil Municipal

### **DECIDE**

De soutenir l'association HELISECOURS par l'acquisition de deux carnets de tombola de 50 billets pour un montant total de 200€.

La dépense correspondante sera imputée au compte 6232 du budget primitif 2011.

## **6. Informations**

### **6.1 Déclaration d'intention d'aliéner**

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption dans la demande d'acquisition des biens immobiliers :

- sis 10 rue Principale, cadastrés section 4, parcelles 68 et 99 d'une contenance totale de 346 m<sup>2</sup>.

## **6.2 Urbanisme du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 mars 2011**

Les conseillers municipaux sont informés des différentes demandes d'autorisation d'urbanisme en cours.

### **❖ DECLARATIONS PREALABLES**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>
SARL ENERGIE LIBRE (Monsieur DERVAUX)	Installation de panneaux photovoltaïques 32 rue de Hirtzfelden	09.12.10
KELLER Charles	Réalisation d'une clôture 20 rue de Dessenheim	04.01.11
MEYER Charles	Réalisation d'une clôture 43A rue Principale	11.01.11
BOCKSTALLER Daniel	Réalisation d'une clôture 1B rue des Lilas	08.02.11
HEGY Pierre	Construction d'un abri de jardin 11 rue du 6 Février	09.02.11
ROUSSEL Franck	Mise en place d'une piscine 7 rue des Boutons d'Or	10.02.11
SCHARF Babette	Construction d'un mur de clôture 39 rue Principale	17.02.11
DOMU NEO pour ROSEMOND Robert	Installation de panneaux photovoltaïques 24 rue des Primevères	13.03.11

## **6.3 Avancement des travaux du lotissement « HIRTZFELD »**

Les réseaux humides ont été installés.

## **6.4 Travaux rue de la Chapelle**

Le Maître d'œuvre (IN'GEO) réceptionnera prochainement les relevés topographiques. Dès lors, une réunion d'information à l'attention des riverains de la rue de la Chapelle sera organisée.

## **6.5 SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon**

Madame le Maire informe les Conseillers Municipaux des dernières dispositions du SCOT en cours d'élaboration.

Dans les quinze prochaines années, l'extension de l'habitat pour la totalité du secteur couvert par le SCOT RVGB est fixée à 300 hectares avec un minimum de 20 logements par hectare. La commune de Rustenhart bénéficiera quant à elle d'une extension de 4 hectares.

### **6.6 Compte rendu du Conseil d'école du 04/02/2011**

Le projet d'école autour du thème de la nature, déchets et jardinage suit son cours. A la demande de la Directrice de l'école maternelle, les employés communaux ont installé un petit potager entouré de bardages en bois dans la cour de l'école maternelle.

Des semis et plantations seront réalisés au verger communal par l'école élémentaire.

Une nouvelle prérogative de l'Education Nationale consiste en l'établissement d'un registre hygiène et sécurité. Madame la Directrice de l'école primaire sollicite l'aide d'un représentant de la municipalité pour l'aiguiller sur les questions d'ordre techniques.

La kermesse de fin d'année aura lieu le 24 juin 2011.

### **6.7 Communauté de Communes « Essor du Rhin » (CCER)**

7.1 Par délibération du 22 février dernier, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » a accepté la maîtrise d'ouvrage déléguée relative au projet de création d'un groupe scolaire à Rustenhart.

7.2 Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la CCER sollicite actuellement le transfert de propriété des déchèteries dont ils sont gestionnaires auprès des communes membres. Ce point fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **6.8 Arrêté de création du CPI intercommunal de Hirtzfelden et Rustenhart**

Madame le Maire donne lecture de l'arrêté Préfectoral n° 2011-048-14 du 17 février 2011 portant création du Syndicat Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du centre Hardt. Le prochain Conseil d'Administration du SDIS émettra prochainement son avis sur l'ensemble du dossier.

### **6.9 Réfection du giratoire centre village**

*Pour mémoire :*

*La couche de roulement de l'anneau central du giratoire situé à l'entrée du village sur la RD 18 bis, a récemment fait l'objet d'une réfection à l'initiative du Conseil Général du Haut-Rhin. Depuis, les poids lourds ne cessent d'empiéter sur la partie engazonnée du giratoire. Aussi Madame le Maire a-t-elle sollicité le concours technique de l'Unité Routière de Guebwiller afin de solutionner ce problème.*

Madame le Maire énonce les prescriptions techniques de l'Unité Routière de Guebwiller. Une signalisation horizontale (cercle) et des panneaux sens obligatoire (B21) seront installés autour du giratoire.

### **6.10 Analyses d'eau au Rheinfelderhof**

Le taux de nitrates relevé à la station de pompage du Rheinfelderhof a un peu baissé mais demeure tout de même élevé. Monsieur Frank PETERSCHMITT indique

que des prélèvements vont être afin de repérer la source de pollution. En parallèle la commune se rapprochera du SIAEP en vue d'une étude plus approfondie.

### **6.11 Sirène d'alarme**

La sirène d'alarme communale a été remise en service.

### **6.12 Travaux sur réseau d'eau potable**

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement Hirtzfeld, des travaux sur le réseau d'eau potable vont être réalisés au croisement des rues d'Oberhergheim et Principale du 4 au 8 avril prochain. Un arrêté portant règlement de la circulation a été pris afin de garantir la sécurité des usagers pendant la durée du chantier.

### **6.13 Dates à retenir**

- **11.04.2011 à 20h** : commission fleurissement
- **15.04.2011 à 20h** : commissions réunies
- **19.04.2011 à 20h** : Conseil Municipal
- **27.04.2011 à 20h** : commission en charge de l'élaboration du plan communal de sauvegarde

### **7. Divers**

NEANT

*L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h30.*